

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Clermont Auvergne - Licence - Portail Psychologie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Clermont Auvergne - Licence - Psychologie	Jury par défaut	Tous les candidats	450	6285	1609	2384	16	3
Université Clermont Auvergne - Licence - Psychologie - Accès Santé (LAS)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	6285	252	968	16	3
Université Clermont Auvergne - Licence - Psychologie -	Jury par défaut	Tous les candidats	5	6285	55	1636	16	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention PSYCHOLOGIE un certain nombre d'éléments. Chacun est souhaitable mais l'un peut compenser l'autre.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer de compétences de raisonnement logique et d'argumentation
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Disposer de compétences dans au moins une langue étrangère, de préférence en anglais
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise de l'anglais est donc fortement recommandée.

* Avoir des compétences dans les disciplines scientifiques

Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins une discipline scientifique enseignée dans le tronc commun, en enseignement de spécialité ou en option.

* Avoir des compétences dans les disciplines littéraires et les disciplines de sciences humaines et sociales

Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins deux disciplines littéraires ou de sciences humaines et sociales enseignées dans le tronc commun, en enseignement de spécialité ou en option.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence de Psychologie a en effet pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en psychologie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de psychologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

Avoir un bon niveau dans l'ensemble des disciplines scientifiques, de bonnes capacités rédactionnelles ainsi qu'une appétence pour la lecture (en français et en anglais)

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Clermont Auvergne - Licence - Psychologie :

La formation en Psychologie permet de développer des compétences scientifiques et professionnelles permettant de comprendre les comportements humains et d'en traiter les problèmes. Les diplômés de Psychologie peuvent prétendre à des emplois privés et publics diversifiés (clinique, travail, formation). Possibilité de séjours d'études à l'étranger.

Informations complémentaires :

[Licence Psychologie](#)

[Taux de réussite en première année](#) en fonction du baccalauréat

Université Clermont Auvergne - Licence - Psychologie - Accès Santé (LAS) :

Cette formation s'adresse aux étudiants souhaitant poursuivre en Santé (MMOP). Elle implique une quantité de travail importante : majeure Psychologie + option Santé commune à toute LAS (physiologie, anatomie, biochimie, risques infectieux...).

La sélection en Santé se fait sur les résultats de l'année ainsi que 2 oraux.

Si l'étudiant valide sa LAS1 sans être retenu en Santé, il peut poursuivre en LAS2 ou se réorienter en L2 Psychologie. S'il ne valide pas sa LAS1, il peut se réorienter en L1.

ATTENTION :

Les étudiants en réorientation (donc ayant déjà suivi une formation après le bac) doivent impérativement lire attentivement les informations sur le site : [Accès aux études de santé pour les réorientations](#)

En effet, en fonction du cursus antérieur, ils pourront être acceptés dans la formation via Parcoursup mais ne pas avoir le droit de candidater à l'accès aux études de santé.

+ d'infos :

[LAS](#)

[Licence Psychologie](#)

[Taux de réussite en première année](#) en fonction du baccalauréat

Université Clermont Auvergne - Licence - Psychologie - Entièrement en distanciel :

La formation en Psychologie permet de développer des compétences scientifiques et professionnelles permettant de comprendre les comportements humains et d'en traiter les problèmes. Les diplômés de Psychologie peuvent prétendre à des emplois privés et publics diversifiés (clinique, travail, formation).

Possibilité de séjours d'études à l'étranger

Cette formation s'adresse à un public ne pouvant pas suivre les enseignements de Licence (Niveaux 1, 2 et 3) en présentiel (sous réserve de remplir des critères bien précis).

Informations complémentaires :

[Enseignement à distance en licence Psychologie](#)

[Licence Psychologie](#)

[Taux de réussite en première année](#) en fonction du baccalauréat

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation n'est pas sélective. La Commission d'examen des vœux a ordonné les candidatures. Pour la formation en présentiel, hors accès santé, elle a identifié des profils auxquels elle proposera une réponse OUI SI dans l'attente d'une analyse plus spécifique à la rentrée universitaire (hors Accès Santé et Distanciel).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcoursSup avec attention. Cela concerne tout particulièrement les étudiants en réorientation souhaitant accéder à la LAS Psychologie. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'UFR PSSSE : <https://pssse.uca.fr/>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne composite calculée sur l'ensemble des notes, dans toutes les disciplines suivies		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat Notes du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles	Complémentaire
	Expression écrite et orale rédactionnelles		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat Notes du baccalauréat	Complémentaire
	Raisonnement logique et scientifique		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat Notes du baccalauréat	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication		Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir		Fiche Avenir	Complémentaire
	Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet		Scolarité, Projet de formation, Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	Motivation et connaissances de la formation		Projet de formation, Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, étudiant...		Activités et centres d'intérêt, Projet de formation	Complémentaire

Signature :

Mathias BERNARD,
Président de l'établissement Université Clermont
Auvergne